



INFORMATION EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2023

SELECTION DESCENTE
Senior, U23, U21 et U18

I. Introduction

Les sélections 2023 Senior, U23 et U21 sont composées de deux courses sprint qui auront lieu le 12 et 13 avril 2023 à l'espace eaux vives de Saint-Pierre-de-Bœuf et une course classique qui se déroulera le 15 avril à Saint-Just-Saint-Rambert pour toutes les épreuves individuelles et d'équipage (C1D, C1H, K1D, K1H, C2H). Ces courses sont réservées aux sportifs autorisés à courir comme indiqué dans le règlement de sélection 2023.

Pour les juniors, les deux premières courses de sélection de l'équipe de France U18 auront lieu à Saint-Pierre-de-Bœuf le 13 avril et le 15 avril à Saint-Just-Saint-Rambert pour toutes les épreuves individuelles et d'équipage (C1D, C1H, K1D, K1H, C2H). Les sélections U18 seront complétées par les courses du sélectif national sprint et classique du 27 au 29 mai 2023 à La Plagne.

II. Programme des courses et parcours

Programme des courses sénior

- Course n°1 sprint sous format Q1, Q2 et finale, mercredi 12 avril 2023,
- Course n°2 sprint sous format finale, jeudi 13 avril 2023,
- Course n°3 classique, samedi 15 avril 2023,

Programme des courses junior

- Course n°1 sprint sous format Q1, Q2 et finale, jeudi 13 avril 2023,
- Course n°2 classique, samedi 15 avril 2023,

Pour rappel les courses de sélection junior n°3 et 4 se dérouleront lors du double sélectif national sprint et classique du 27 au 29 mai 2023 à La Plagne.

Parcours des courses

- Parcours prévisionnel sprint à Saint-Pierre-de-bœuf environ 1 minutes
 - Départ en amont de la 2^e passerelle (en face du tapis de remonté)
 - Arrivée en dessous du bras de liaison
- Parcours prévisionnel classique à Saint-Just-Saint-Rambert : environ 12 minutes
 - Départ en aval du barrage de Grangent
 - Arrivée à hauteur du club de canoë-Kayak à Saint-Just-Saint-Rambert

III. Conditions de participation

Conditions administratives - Sélection sénior

- Être titulaire de la carte adhésion 2023.
- Avoir payé ses factures à la FFCK.
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur.
- S'inscrire sur le site de la FFCK à courses sélection équipe de France avant le 4 avril 2023. Le coût d'inscription est de 10 € par course et par embarcation.

Conditions administratives - Sélection junior

- Être titulaire de la carte adhésion 2023.
- Avoir payé ses factures à la FFCK.
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur.
- Figuré au classement numérique dans la catégorie d'âge U18.
- Pour les courses N°1 et N° 2, s'inscrire sur le site de la FFCK à courses sélection équipe de France U18 avant le 4 avril 2023. Le coût d'inscription est de 10 € par course et par embarcation.
- Pour la course N°3 et n°4 sélectif national à La Plagne s'inscrire sur le site de la FFCK via la procédure habituelle.
- Pour toute demande de dérogation cette dernière doit être effectuée par mail au manager descente (pmcrochet@ffck.org) le **4 avril 2023 au plus tard**.

Conditions sportives - Sélection senior

- Les sportifs listés élite et senior, quelle que soit leur embarcation de mise en liste peuvent s'inscrire aux courses de sélections,
- Puis seul(e)s les sportifs qui entrent dans les quotas d'accès suivant au classement national pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.

K1H	K1D	C1H	C1D	C2H
20	15	15	10	10

- Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national au jeudi 30 mars 2023 à l'issue du Sélectif National de la Sioule.
- Les sportifs listés Elite et senior sont comptabilisés dans ce classement.
- Le manager descente peut inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélection 2023 après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

Conditions sportives - Sélection junior

- Les sportifs classés au classement numérique U18 et qui entrent dans les quotas d'accès suivant pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.

K1H	K1D	C1H	C1D	C2H
12	10	7	7	5

- Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national au jeudi 30 mars 2023, à l'issue du sélectif national classique de la Sioule.
- Le manager descente peut inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélection 2023 après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

V. Ordre des catégories :

- Groupe n°1 : C1H, K1H, K1D
- Groupe n°2 : C2H, C1D

VI. Ecart entre les participants :

Les départs seront réalisés toutes les 30'' en phase de qualification et toutes les minutes pour les finales et la course classique. Les écarts entre les participants pourront être revus en fonction du nombre d'inscrits définitif.

VII. Effectifs et quotas d'accès à la finale de la course n°1 sprint des sélections senior :

Cf tableau ci-dessous. Ils sont donnés à titre indicatif. Les quotas d'accès aux finales pourront évoluer en fonction du nombre d'inscrit.

Pour la course n°2 sprint l'ensemble des inscrits aux courses de sélection pourra concourir.

Catégorie	Effectifs	Accès Finale A Q1	Accès Finale A Q2	Finale A	Finale B
K1H	20	10	5	15	5
K1D	15	7	5	12	3
C1H	15	7	5	12	3
C1D	10	10	-	7	3
C2H	10	10	-	7	3

VIII. Effectifs et quotas

Cf tableau ci-dessous. Ils sont donnés à titre indicatif. Les quotas d'accès aux finales pourront évoluer en fonction du nombre d'inscrit.

Catégorie	Effectifs	Accès Finale A Q1	Accès Finale A Q2	Finale A	Finale B
K1H	12	5	3	10	2
K1D	10	5	2	7	3
C1H	7	5	-	5	2
C1D	7	5	-	5	2
C2H	5	4	-	4	1

IX. Phase de courses et ordre de départ (horaire donné à titre indicatif)

Mercredi 12 avril 2023

Phase de course n°1 sélection sénior

- 12h00 – 13h30 : Qualification 1 groupe n°1
- 15h00 – 15h30 : Qualification 1 groupe n°2
- 17h00 – 17h30 : Qualification 2 groupe n°1
- 18h00 – 19h00 : finales A puis finale B si les horaires le permettent

Ordre de départ :

- Qualification n° 1 : sportifs non listés SHN selon ordre inverse du classement national / sportifs en liste Relève par tirage au sort / sportifs en listes Senior et Elite par tirage au sort
- Qualification n°2 : ordre inverse des résultats de la Q1 (moins les sélectionnés directement pour la finale)
- Finale A : ordre inverse des résultats de la Q2 puis de la Q1.
- Finale B : ordre inverse des résultats de la Q2

Jeudi 13 avril

Phase de course n°2 sélection senior :

- 12h00 – 13h00 : Course de sélection n°2 sprint senior, groupe 1
- 15h00 – 15h30 : Course de sélection n°2 sprint senior, groupe 2

Ordre de départ senior :

- Ordre inverse des résultats de la course n°1 sprint.

Phase de course de sélection sprint junior :

- 13h00 – 13h30 : Course de sélection sprint junior groupe 1
- 17h00- 17h30 : Q1 course de sélection sprint junior groupe 2
- 17h30 – 17h45 : Q2 course de sélection sprint junior groupe 1
- 18h00 – 19h00 : Finale A et B

Ordre de départ junior :

- Ordre inverse du classement national

Samedi 15 avril

Phase de course :

- 12h00 – 15h00 : Course de sélection n°3 classique senior et course classique junior

Ordre de départ :

- Sportifs non listés SHN selon ordre inverse du classement national / sportifs en liste Relève par tirage au sort / sportifs en listes Senior et Elite par tirage au sort

X. Réunion des chefs d'équipe

La réunion des chefs d'équipe est programmée mardi 11 avril à 19h30. Les modalités de la réunion vous seront communiquées ultérieurement.

XI. Distribution des dossards

La distribution des dossards se fera le mardi 11 avril après la réunion des chefs d'équipe.

Chaque chef d'équipe devra déposer un chèque de caution d'un montant de 100 € à l'ordre de la FFCK.

La restitution des dossards se fera à l'issue de la course classique du samedi 15 avril dans la zone de débarquement de la course classique.

Les sportifs gardent le même dossard pour les courses de sélection senior n°1, n° 2 et n°3 ainsi que pour les courses de sélection junior n°1 et n°2.

XII. Chronométrage

Le chronométrage est réalisé par Lionel Fraisse et Pierre Roos via le logiciel CompetFFCK.

XIII. Règlement

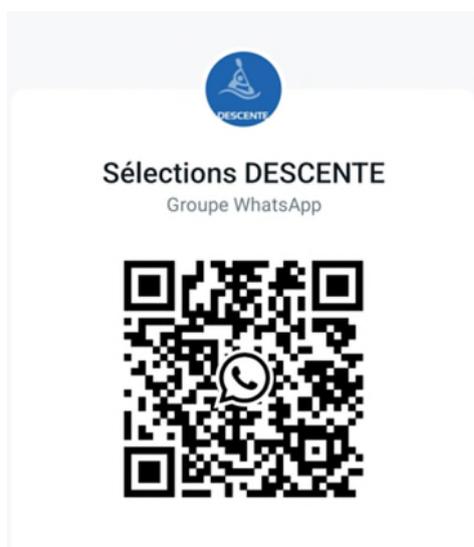
Le règlement de la fédération internationale sera appliqué sur l'ensemble des courses de sélections qui se dérouleront sur le site de St Pierre de Bœuf et de St Just St Rambert.

XIV. Informations et résultats

Les informations, résultats et tableaux de chronométrage seront diffusés via le réseau WhatsApp.

Pour intégrer le groupe WhatsApp sélection DESCENTE 2023

- Vous pouvez scanner le QR Code



- Copie le lien dans votre moteur de recherche
<https://chat.whatsapp.com/D2QIbFpRZXSbPIkrAdMMbV>

XV. Vidéo et chronométrage sectoriel

Les vidéos des courses et les fiches de chronométrage sectoriel seront disponibles pour l'ensemble des sportifs. Une personne aura la charge de transmettre les éléments sur un support apporté par le sportif à l'extérieur du bâtiment de gestion de course.

XVI. Suivi des athlètes

Les entraîneurs de la FFCK proposeront un suivi des athlètes (conseils, vidéo, entretien) et seront dans la mesure du possible et selon les niveaux de mise en liste, disponibles pour accompagner les athlètes dans leur projet de performance.

Laetitia Parage, Etienne Baudu et Quentin Lyphout pourront faire des retours sur la base des chronos sectoriels et des vidéos.

XVII. Sécurité

La sécurité des participants est sous la responsabilité des chefs d'équipe des clubs.

Durant les phases de course, il est demandé à chaque concurrent d'attendre l'arrivée du sportif suivant pour se présenter au contrôle bateau puis de débarquer.

XVIII. Contrôle des équipements

Tous les finalistes seront contrôlés et un tirage au sort sera effectué pour les phases de qualification. Le sportif doit s'informer auprès du chef contrôle de la nécessité de présenter son matériel. Les normes internationales seront appliquées.

XIX. Contrôle antidopage

Des contrôles antidopage sont susceptibles d'être réalisés. Il convient d'être en possession de sa CNI sur le site. Les mineurs pourront être accompagnés.